SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

lci et là

DES KITS SCOLAIRES POUR LES APPRENANTS DU QUARTIER NKOLONGUM PK 7



Plus d'une cinquantaine d'enfants des familles résidant dans la zone PK 7 Nkolongum ont reçu tout récemment un important lot de kits scolaires. Une œuvre de bienfaisance de l'association "Notre Cause Commune" (NCC). Une action qui s'inscrit dans la droite ligne de cette structure associative à caractère social, qui entend continuer avec les mêmes actions dans les autres quartiers de Libreville. "Ces jeunes apprenants de la 1re à la 5e année ont reçu chacun un sac contenant le minimum de ce dont ils ont besoin. Avec nos équipes, nous avons fait une petite enquête qui nous a permis d'identifier ceux qui en avaient réellement besoin", a souligné Séraphin Mfouo, vice-président de NCC.

LOI 0006/2021 : LES ONG DÉSORMAIS EN RÉSEAU

Et si la meilleure approche était la mutualisation des efforts et des expériences? C'est l'option adoptée par un groupe d'ONG gabonaises en vue d'intensifier leur combat dans la promotion des droits de la femme et ce, à partir de la loi 0006/2021 portant sur les violences faites aux femmes. Les ONG Lejoce, Malachie, Gabon Égalité, Agir pour le Genre, Bénédicta Cantal, Finance Solid', à l'occasion d'une table-ronde organisée le 26 novembre 2021, ont décidé de conjuguer leurs visions et expertises, afin de porter haut leur voix dans ce combat de promotion de l'approche genre

FEMMES: POUR UNE INCLUSION FINANCIÈRE NUMÉRIQUE



A l'instar des autres femmes dans le monde, la gent féminine, entrepreneurs et handipreneurs, a été célébrée à l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI), le 19 novembre dernier à l'occasion de la women's entrepreneur day celebration. L'événement réhaussé par la présence des ministres des Petites et moyennes entreprises, Hugues Mbadinga Madiya, et des Affaires sociales, Prisca Koho-Nlend, était organisé par l'Agence Blanc Cristal. Sur le thème : "inclusion financière numérique : levier de développement de l'entrepreneuriat feminin ?".

Par CNB, ENA, et RHA

Covid-19: le couvre-feu reste l'une des réponses préférées sur le continent

Serge A. MOUSSADJI Libreville/Gabon

AVEC l'évolution de la pandémie sur leur sol, les pays africains, depuis deux ans, s'efforcent d'ajuster leur riposte. L'une des réponses a été l'instauration du couvre-feu pour limiter la circulation du virus. Ce qui fait que le continent est coupé en deux. C'est-à-dire que certains Etats ont levé leur couvrefeu et d'autres le maintiennent. Revue d'effectif non exhaustive.

• Pays africains qui poursuivent avec le couvre-feu : Sur cette liste, on retrouve l'Afrique du Sud (il a été ramené de 23 heures au matin dans l'ensemble du pays à cause du variant Omicron), le Rwanda (de vigueur de minuit à 4 heures), le Gabon, le Tchad, la RDC, la Mauritanie, le Maroc. Le Togo a choisi de moduler sa réponse. Ainsi, Lomé connait un couvre-feu qui va du 20 décembre au 3 janvier pendant que le reste du pays le subira uniquement les 24, 25 et 31 décembre et le 1er janvier 2021. Comme la



Les fêtes de fin d'année pourraient être peu savoureuses.

Libye qui ne le mettrait en place que les vendredi et samedi.

- Pays africains sans couvre-feu: on note que le Kenya, l'Ouganda, l'Ethiopie ou le Niger ont fait ce
- Pays sur lesquels il n'y a pas de données fiables: Lesotho, Eswatini, Zimbabwe, Mozambique, Zambie, Somalie, Erythtrée, Soudan du Sud, Soudan, République centrafricaine, Tanzanie (le gouvernement ne communique plus sur les statistiques liées au coronavirus). Mais le variant Omicron pour-

rait bien changer la donne. Selon l'OMS, il a désormais été détecté dans quatre pays, le Ghana et le Nigeria étant les premiers pays d'Afrique de l'Ouest et les derniers pays du continent à signaler ce variant. Jusqu'à présent, le Botswana et l'Afrique du Sud ont notifié respectivement 19 et 172 cas de Covid-19 dus au variant Omicron. Ce variant a déjà été détecté dans plus de 20 pays du monde. Les deux pays d'Afrique australe concentrent 62 % des cas notifiés dans le monde.

Grève de la faim des étudiants de l'ENS : la commission de discipline s'exprime aujourd'hui

Libreville/Gabon

REVE de la faim. Exclusions abupect de l'article 56 de l'arrêté n° 00274". Ce sont là les principales raisons évoquées par les 5 quatre étudiants pour justifier leur grève déclenchée depuis le 23 novembre écoulé. Lesdites raisons sont inscrites sur une banderole déployée à l'entrée principale de l'Ecole normale supérieure (ENS).

Il s'agissait d'Edgard Nze Mbang Aboghe (Master 1 philosophie), Fabien Bibang Bi Nguema (Master 1 philosophie), Amédée Ulrich Mombo Nzatsi (Master

Les quatre élèves enseignants en grève de la faim devant leur établissement.

1 philosophie), et Alain Davy Ndong Mba (Master 1 Sciences économiques et sociales). L'un d'entre eux a été admis dans une formation hospitalière de

la place, après une dégradation de son état de santé. Ces derniers disent avoir été victimes d'une décision arbitraire, alors qu'ils prenaient part à un mouvement de grève pacifique qui impliquait plus de 600 étudiants réclamant le paiement de leurs bourses, dans l'enceinte de l'ENS en 2019. Mais, lors notre entrevue avec ces étudiants, ils ont, toutefois, manifesté leur volonté de faire leur mea culpa devant les responsables l'ENS, notamment le directeur général, le Pr Fidèle Allogho Nkogho, absent des lieux à notre passage.

Le président de la commission de discipline va donner sa version des faits sur cette affaire ce lundi 6 décembre 2021, à 11 heures.